

CORSEUL (Côtes d'Armor)
Nisnizan
Site 22 048 2 AH

Des indices de site archéologique ont été signalés pour la première fois en 1978 par M. LE BOULANGER, prospecteur du Ce.R.A.A., au lieu-dit Nisnizan, sur la commune de CORSEUL. Ils consistaient principalement en des fragments de tuiles, ainsi que trois tessons de sigillée.

Au début du mois de mai 1997, des sondages archéologiques de reconnaissances ont été réalisés, durant la phase d'instruction du permis, à l'emplacement d'un projet de construction individuelle sur la parcelle n° 37p, section YP du cadastre de 1998, issue du démembrement de l'ancienne parcelle 235, section L2 du cadastre de 1978. Sous la terre végétale, épaisse d'environ 40 cm et décapée à l'aide d'un tracto-pelle muni d'un godet de curage de 1,20 m de large, aucune structure archéologique n'est apparue dans l'emprise des trois tranchées effectuées. Le rare mobilier découvert - 3 fragments de tuiles et un tesson gallo-romain très usés - témoigne en faveur de la présence d'un site à proximité, vraisemblablement localisé plus au nord, dans les parcelles 213, 214 et, peut-être, 234, section L2 du cadastre de 1978.

Un avis favorable a été donné à la demande de permis de construire le 23 mai 1997.

Fait à RENNES, le 25 février 1998

Yves MENEZ



1500

